



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13/06/2024

Prix IFCIC - Entreprendre dans la Culture 2024 : Cinq entrepreneurs culturels lauréats

Le prix IFCIC - Entreprendre dans la Culture récompense tous les ans cinq entreprises ou associations ayant développé, dans le secteur culturel, un modèle économique ou une forme d'organisation remarquable, innovante, originale, responsable et durable. Son ambition est de mettre en valeur les démarches entrepreneuriales créatives d'acteurs de la filière des industries culturelles et créatives afin de soutenir et d'amplifier ces initiatives.

Co-financé par l'Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles (IFCIC) et le ministère de la Culture, il permet aux lauréats de bénéficier également d'un suivi personnalisé de l'IFCIC sur les questions de financement et d'ingénierie financière ainsi que de l'expertise et du réseau du ministère de la Culture.

Le comité de sélection du prix IFCIC - Entreprendre dans la Culture, qui s'est réuni le 30 mai 2024, est composé de personnalités qualifiées indépendantes ainsi que de représentants du ministère de la Culture et de l'IFCIC.

- Blanca Li, danseuse, chorégraphe, metteuse en scène, créatrice du spectacle vivant immersif « Le Bal de Paris », présidente de l'établissement public du parc et de la Grande Halle de la Villette ;
- Deborah Papiernik, VP sur le développement de nouveaux business et alliances stratégiques, Ubisoft ;
- Jean-Philippe Thiellay, président du Centre national de la musique (CNM) ;
- Jean-Michel Crovesi, secrétaire général d'Art Nova et directeur général du Hangar Y ;
- Marina Ezdiari, responsable des projets écologiques, Audiens ;
- Karim Mouttalib, directeur général, IFCIC ;
- Philippe Tilly, adjoint au délégué aux entreprises culturelles au sein de la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) du ministère de la Culture.

Parmi les 98 candidatures reçues en 2024, le comité a retenu les 5 lauréats suivants :

- **Damien Guintard**, directeur général, société **Sound Exploration Technologies (SoundX)**. Cette entreprise innovante conçoit, développe et commercialise des solutions inclusives. Elle propose notamment des dispositifs permettant au public malentendant de ressentir la musique. La solution est utilisée à la Philharmonie et pendant le festival *We Love Green* notamment ;
- **Chloé Jarry**, directrice générale, **Unframed Collection**, une plateforme internet dédiée aux œuvres immersives permettant de répondre aux enjeux majeurs de communication, de distribution et de diffusion du secteur, notamment à l'international ;

- **Axel Legrou et David Garnier, Carpanorama**, un bus transformé en scène musicale et en studio d'enregistrement mobile et autonome en énergie (fonctionnant à l'énergie solaire), basé en Normandie. Cette solution permet d'amener facilement la culture dans des territoires non équipés ;
- **Sylvie Bétard, Annabel Vergne, Quentin Rioual et Caroline Géral, Les Augures**, un collectif de 4 expertes qui accompagne les acteurs du monde culturel dans leur transition écologique et leur capacité d'adaptation et d'innovation. L'association a lancé récemment une plateforme numérique, appelée l'Ecothèque, permettant de favoriser l'économie circulaire, le réemploi et la mutualisation de matériel pour la scénographie (musée et spectacle vivant) ;
- **Aymeric Pichevin**, directeur général, **Rafe Productions**, à l'initiative « Rappeuses en liberté ». Rafe Productions crée et produit des projets innovants mêlant *entertainment* et enjeux sociétaux. Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement professionnel à destination de rappeuses afin de favoriser l'éclosion d'artistes féminines dans le rap, genre musical plébiscité par le public jeune et dominé par les artistes masculins.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr